



## Filéas ouvre les inscriptions à sa plateforme lors du Festival du Livre de Paris 2025

À l'occasion du Festival du Livre de Paris, Filéas ouvrira les inscriptions à son nouveau portail de suivi des ventes de livres. L'ensemble des acteurs engagés dans ce projet collectif et interprofessionnel se réjouissent du lancement de cette première version bêta de la plateforme.

Une table ronde se tiendra au Grand Palais le vendredi 11 avril 2025 à 9h, et réunira des acteurs de la filière : Alban Cerisier, président de Filéas, Alexandra Charroin Spangenberg, présidente du Syndicat de la librairie française (SLF), Pierre Coutelle, directeur du livre à la librairie Mollat, Laure Leroy, fondatrice des éditions Zulma et Séverine Weiss, présidente du Conseil permanent des écrivains (CPE). Une démonstration du portail aura lieu lors de cette rencontre.

### UN PREMIER VOLET AVEC DES DONNÉES HEBDOMADAIREX EXTRAPOLÉES

Le premier volet de Filéas proposera des chiffres hebdomadaires issus de GfK. Ces chiffres extrapolés permettront aux acteurs de l'interprofession d'avoir une idée générale des ventes de leurs titres, sur un large panel de points de ventes.

### Pour les auteurs, l'accès à Filéas est gratuit, purement informatif et non obligatoire

Les auteurs pourront se connecter à Filéas via un compte unique et sécurisé pour accéder aux ventes de leurs ouvrages. L'inscription à la version bêta se fera directement depuis le site web de la plateforme. La validation des inscriptions sera progressive : afin de garantir la confidentialité et la fiabilité des données, l'équipe de Filéas vérifiera les informations transmises avant de créer les comptes.

Filéas est un outil d'information : les données disponibles sur la plateforme ne se substitueront en rien aux redditions de comptes transmises par l'éditeur et ne modifieront pas les modalités de rémunération.

**Pour les éditeurs et les diffuseurs, Filéas permet de consulter les données de vente de leur catalogue**

La première phase de Filéas s'adresse surtout aux petites structures de la filière qui n'ont généralement pas accès aux données GfK. Afin de rendre ces données accessibles au plus grand nombre, le coût d'accès à la plateforme sera adapté au chiffre d'affaires des maisons d'édition. L'adhésion au service et l'ouverture de comptes test se fera directement auprès de l'équipe Filéas.

Filéas est une plateforme en construction, son déploiement est prévu en plusieurs étapes. L'équipe souhaite que l'outil évolue en prenant en compte les retours et les besoins des utilisateurs.

**PROCHAINES ÉTAPES : DES DONNEES QUOTIDIENNES DE VENTES RÉELLES**

**Dès début 2026**, Filéas prévoit de proposer **des indicateurs quotidiens issus des données de ventes réelles et agrégées en librairie (« sorties de caisse »)**, en complément des données GfK.

Dans cet objectif, les travaux ont été engagés avec le SLF et l'ADELC afin que les données agrégées des librairies de l'Observatoire de la librairie et des librairies abonnées à Datalib constituent la première brique de ce second volet. Cette base sera enrichie avec les données de libraires souhaitant participer directement au projet, à l'instar de la librairie Mollat qui a d'ores et déjà confirmé sa volonté de contribuer au dispositif.

Filéas s'inscrit ainsi dans une démarche collective visant à favoriser la circulation de l'information au sein de la filière du livre.

Pour plus d'information sur le service, rendez-vous le 11 avril prochain sur <https://fileas.org> !

**À propos de Filéas (Fils d'informations libraires éditeurs auteurs) :**

Issu de concertations entre les acteurs de l'interprofession, Filéas est un dispositif inédit et collectif, conçu dans l'intérêt de toute la filière. Son objectif est double : favoriser la circulation de l'information au sein de la chaîne du livre et améliorer son efficacité économique et environnementale.

Créé fin 2024 sous forme de société à mission, Filéas regroupe 8 grands acteurs du secteur : le Syndicat national de l'édition (SNE), le Cercle de la Librairie, Dilicom, l'Association pour le développement de la librairie de création (ADELC), le Syndicat de la Librairie française (SLF), l'Association des librairies informatisées et utilisatrices de réseaux électroniques (ALIRE), le Conseil permanent des écrivains (CPE) et la Société des Gens de Lettres (SGDL).

**Contact presse** : Harriet Seegmuller, [hseegmuller@fileas.org](mailto:hseegmuller@fileas.org)